

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 78 (1952)
Heft: 14

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'A. S. P. A. N. a mis sur pied un grand projet d'autoroute pour la traversée de la Suisse. Le tracé de cette grande artère sur territoire vaudois, qui intéresse aussi la région lausannoise, partirait de Domdidier, passerait près d'Yverdon, longerait la plaine de l'Orbe, pour s'engager ensuite dans la vallée de la Venoge qu'elle suivrait jusqu'à Morges et longer le lac Léman pour atteindre Genève. De Bussigny, se détacherait une deuxième autoroute qui devrait rejoindre l'Italie en passant en tunnel par le Grand-Saint-Bernard. L'Etat de Vaud a déjà fait voter le tracé de cette artère entre Renens, Lausanne et Pully ; le Service du plan d'extension cantonal en poursuit l'étude jusqu'à son entrée dans le canton du Valais.

Le projet de plan directeur d'extension lausannois, réseau routier dont l'étude se poursuit, se trouve schématisée dans la figure 6. Il tient largement compte de ces projets dont il entend assurer le meilleur raccordement avec le réseau urbain.

Les études qui ont été entreprises et qui ont abouti au tracé directeur proposé ci-dessus se sont inspirées de la doctrine urbanistique moderne « décentralisation », fédéralisme urbain, respect de l'autonomie communale dans la mesure où ces principes n'entrent pas en conflit avec les exigences modernes de l'urbanisme et les intérêts locaux essentiels.

Les projets d'extension du réseau routier lausannois prévoient un système de ceinture pouvant assurer le détournement du centre du trafic de transit, et plus particulièrement

du trafic lourd. Nous sommes convaincu qu'un jour, nos enfants verront les trains routiers parcourir nos grandes routes ; l'emplacement d'une gare routière est prévue entre Bussigny et Renens. Cette route de ceinture a fait l'objet d'études en collaboration avec les communes voisines. Un tronçon vient d'être soumis à l'enquête publique par les municipalités de Prilly et de Lausanne. Le tracé sur la commune de Pully est actuellement en discussion entre les communes intéressées et l'Etat de Vaud. Le plan directeur de la commune du Mont-sur-Lausanne prévoit le passage de cette ceinture périphérique, laquelle, venant de la route de Berne, rejoindrait le tracé lausannois au « Solitaire ».

L'autoroute Romanshorn-Genève a ses partisans et ses adversaires. Les uns préconisent uniquement l'amélioration du réseau routier suisse actuel, les autres estiment — et nous sommes de ceux-là — que l'autoroute s'imposera tôt ou tard, que sa construction ne serait guère plus coûteuse que la solution d'amélioration, alors qu'elle présenterait l'avantage énorme d'assurer les conditions optimum d'un trafic de grande circulation (voir rapport de l'Association suisse des automobilistes). Nous sommes d'autant plus partisan de ce tracé d'autoroute prévu par la vallée de la Venoge que la route de Berne actuelle, même améliorée, ne permettrait pas d'assurer un trafic normal pendant la mauvaise saison, placée qu'elle est à une altitude de plus de 900 m au Chalet-à-Gobet.

P.-S. — Cet article n'engage que son auteur.

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Rapport du Comité sur l'exercice 1951

présenté à l'assemblée générale ordinaire du 24 mai 1952, à Lausanne

Après la dernière assemblée générale du 2 juin 1951, votre comité s'est reconstitué comme suit : présidence : Ernest Bussy ; vice-présidence : Henri Benoit ; secrétaire : Alfred Vallotton ; caissier : Emile Schnitzler ; membres : Alfred Stucky (directeur de l'E. P. U. L.), Jean Perret, Emile Matthey.

Le comité s'est réuni cinq fois depuis notre dernière assemblée générale pour l'étude de diverses questions internes, de l'organisation des conférences ou autres manifestations, de la publication d'un nouvel annuaire.

Effectif des membres

L'effectif des membres de l'Association est actuellement de 970 (930 à fin 1950), dont 129 membres honoraires (129).

Sont inscrits à l'Association suisse ou membres isolés à l'étranger : 805 membres (775), à l'Association française : 110 (101), à l'Association belgo-luxembourgeoise : 18 (16), à l'Association italienne : 23 (16), à l'Association portugaise : 21 (22).

Depuis la dernière assemblée générale, l'Association compte 50 nouveaux membres, dont 3 architectes. Nous avons eu par contre le chagrin de perdre un certain nombre de membres. Ce sont : M. Léon Bolle, professeur, membre ami ; M. Oscar Jomini (1901), section belgo-luxembourgeoise ; M. François Roessinger, ingénieur civil (1936) ; M. Armand Schnorf, ingénieur chimiste (1925) ; M. Charles Pahud, ingénieur, de l'Association française (1899) ; M. Pierre Dufour, ingénieur

(1905) ; M. Pierre Carrard, ingénieur civil (1921) ; M. Louis de Vallière, ingénieur (1892) ; M. Henri Gavin, ingénieur électricien (1925) ; M. Hubert Chappuis, ingénieur (1901) ; M. Charles Girardet, ingénieur (1907) ; M. Paul Mégroz, ingénieur conseil (1913). D'autre part, une communication adressée à M. Théodossy Athanassoff, ingénieur (1898), nous est revenue, le 2 avril écoulé, avec la mention « décédé ».

Comité central

Il s'est réuni le 29 septembre 1951, sous la présidence de M. Robert Thomann.

Au cours de cette séance, le Comité central a fait droit au désir — déjà exprimé précédemment — de M. Thomann de ne plus assumer la présidence.

M. Thomann a été le premier président du Comité central de l'A³E²P. L. depuis sa fondation en 1948. Au cours de ces quatre dernières années, il a rendu de très grands services à notre Association et à l'Ecole polytechnique, en nous faisant bénéficier en particulier de ses relations étendues en Suisse et à l'étranger.

M. Thomann a bien voulu continuer à faire partie du Comité central. Nous le remercions ici pour l'intérêt constant qu'il porte à tout ce qui touche notre Ecole polytechnique.

Pour remplacer M. Thomann, le Comité a fait appel à M. André Mairesse, administrateur-directeur des Etablissements Fives-Lille à Paris.

M. André Mairesse, de la promotion 1908, a fait une magnifique carrière dans l'industrie. Il a été longtemps le président de l'Association française et n'a cessé de témoigner un très grand attachement à notre Ecole et des sentiments d'amitié pour ses anciens élèves.

Disposant de grandes relations et d'une riche expérience, M. Mairesse a bien voulu accepter la présidence du Comité central. Nous lui exprimons ici notre gratitude.

Le Comité central est donc composé actuellement comme suit :

MM. R. Thomann, Ad. Robert, P. Dutoit, D. Gaden, E. Bussy pour ce qui concerne l'Association suisse ; A. Mairesse, président, M. Puig et H. Meyer pour l'Association française ; R. Lavenex et R. Barrelet pour l'Association belgo-luxembourgeoise ; M. Madail et V. Preto pour l'Association portugaise ; G. Corinaldi et M^{lle} E. Mortara pour l'Association italienne ; A. Stucky, directeur de l'Ecole.

Le secrétariat est toujours assuré par M. Jean Perret.

Durant cette dernière année, le Comité central s'est surtout préoccupé de l'organisation du centenaire de notre Ecole, qui aura lieu en 1953, de la vie de nos diverses associations et des moyens de les rendre toujours plus actives.

Association française

L'Association française, toujours présidée par M. Meyer, a eu le 26 janvier 1952 son assemblée annuelle.

L'effectif de ce groupement a peu varié depuis l'année dernière. Il a été enregistré 9 nouveaux membres.

Des réunions ont lieu mensuellement, souvent agrémentées de causeries ou de projections de films.

Continuant une tradition bien établie, l'Association française a organisé une course de printemps en Normandie et au Mont-Saint-Michel. Une forte participation suisse et belgo-luxembourgeoise permet de cultiver les liens très vivants et agréables qui nous unissent à nos camarades et amis français. Nous les remercions encore de la peine qu'ils prennent à l'organisation impeccable de leurs courses et leur disons tout le plaisir que nous avons à y participer.

Les adresses des membres du comité de l'Association française, ainsi d'ailleurs que celles des autres comités, sont données en fin du présent rapport.

Association belgo-luxembourgeoise

M. Maurice Lavenex, président, ainsi que M. Klopfenstein, secrétaire, déploient toujours une grande activité en faveur de l'Association belgo-luxembourgeoise.

Une assemblée générale est tenue deux fois par année. Selon une tradition, les dames sont conviées au banquet qui suit ces manifestations.

La course annuelle de nos camarades français est une occasion bienvenue pour permettre à l'Association belgo-luxembourgeoise de conserver un contact nécessaire avec les autres associations.

Les rapports de l'Association belgo-luxembourgeoise avec le comité de l'Association suisse se sont malheureusement bornés à des échanges de correspondance ; tout laisse cependant espérer qu'il en sera autrement en 1952.

A ce propos, nous devons encore une fois insister sur l'énorme intérêt de contacts plus fréquents avec nos camarades à l'étranger. Il est souvent possible, même au cours de voyages d'affaires, de consacrer quelques instants à nos camarades à l'étranger.

Association portugaise

Sous la présidence de M. Eduardo Madail, l'Association portugaise a continué en 1951 ses réunions mensuelles, qui

se déroulent toujours dans une atmosphère fort sympathique.

Grâce en grande partie aux efforts de la Direction de l'Association portugaise, le problème (dont nous avons déjà parlé l'année dernière) de l'exercice de la profession d'ingénieurs par les jeunes diplômés des écoles étrangères, a été heureusement résolu. Le 15 juin 1951, un décret publié au Journal officiel a déterminé les conditions dans lesquelles les examens prévus par la loi devront être effectués. Plusieurs jeunes diplômés de Lausanne ont déjà introduit leur demande d'examen.

Nous devons féliciter vivement nos camarades portugais du résultat de leurs efforts, qui aura certainement des conséquences très heureuses pour les relations entre le Portugal et nos milieux techniques.

Association italienne

L'Association italienne a vu un réjouissant accroissement de ses membres qui ont passé de 17 à 23.

Cette association se développe régulièrement grâce aux efforts et à la sagacité de ses dirigeants qui, très actifs, manifestent un vif attachement pour notre haute Ecole.

Donnant suite à une idée déjà émise l'année dernière, une conférence organisée par nos camarades de Milan et l'Association électrotechnique italienne, sous les auspices de l'Association suisse, a eu lieu à Milan. Deux ingénieurs qualifiés de la Grande Dixence S. A., nos camarades Livio et Desmeules, ont eu l'occasion de développer le problème, en pleine voie de réalisation, de l'aménagement hydro-électrique du Valais, qui intéresse beaucoup l'Italie, grosse productrice, mais aussi non moins importante consommatrice d'énergie. Cette conférence, à laquelle deux délégués de votre comité ont assisté, a eu un grand succès (plus de 200 auditeurs).

L'Association italienne s'occupe activement d'obtenir que le diplôme de notre Ecole polytechnique de Lausanne soit reconnu officiellement par les universités italiennes. En effet, si jusqu'il y a deux ans, les polytechniciens italiens reconnaissaient notre diplôme de Lausanne ; ils sont malheureusement revenus sur cette conception libérale et exigent actuellement des examens complémentaires. L'Association italienne a toutefois bon espoir d'arriver à un résultat qui ne pourra que renforcer les nombreux liens qui existent déjà entre les milieux techniques italiens et suisses.

Section de Suisse orientale

La section de Suisse orientale connaît depuis ces deux dernières années une recrudescence du nombre de ses membres qui a passé de 65 environ à 90 actuellement. La région de Baden ne constitue plus le gros noyau de la section. Zurich a attiré passablement de jeunes, dont quelques-uns semblent s'y fixer pour un certain nombre d'années.

La conférence sur la Grande Dixence donnée à Milan par nos camarades Livio, ingénieur en chef, et son adjoint Desmeules, a également été présentée à Zurich, à nos camarades de Baden, Zurich et Winterthour. Les conférenciers ont été vivement applaudis par un auditoire fort sympathique et nombreux. Une délégation de votre comité avait accompagné MM. Livio et Desmeules.

Il n'y a pas de changement notable à signaler dans l'activité de la section de Suisse orientale. Nous nous efforçons toujours de marquer l'intérêt que nous portons à nos camarades de Baden en organisant encore d'autres manifestations.

Groupe de Winterthour

M. G. Maulaz a repris la présidence du groupe de Winterthour dont l'activité est relativement limitée. Toutefois, l'arrivée à Winterthour de quelques jeunes membres a permis de reprendre des séances mensuelles plus régulières.

Nos camarades de Winterthour et Baden ont organisé en commun une sortie à l'aérodrome de Kloten et une conférence de M. Raymond Savioz, professeur de philosophie à l'Ecole polytechnique de Zurich.

Nos camarades de Baden et de Winterthour regrettent toujours que les contacts ne soient pas plus nombreux avec leurs collègues de la Suisse romande. Il est donc souhaitable que chacun fasse un effort, à l'occasion de voyages en Suisse allemande, pour maintenir des relations précieuses pour notre haute Ecole.

Conférences et manifestations

Les conférences et autres manifestations ont été organisées, comme les années précédentes, en collaboration avec la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes et le Groupe vaudois des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de Zurich. Quelques conférences ont aussi été organisées par l'E. P. U. L. et par l'Association suisse pour l'essai des matériaux.

Les conférences, excursions, manifestations, etc. ont été les suivantes :

22 au 24 juin 1951 : Course avec l'A³ française en Normandie, Mont-Saint-Michel, plages de débarquement.

15 décembre 1951 : Conférence de MM. Bachmann et Foretay sur l'utilisation des matériaux dans les constructions métalliques.

18 janvier 1952 : Conférence de M. le professeur Haenny sur l'industrie et l'énergie nucléaire.

1^{er} février 1952 : Conférence de M. Huguenin sur le rôle social de l'ingénieur.

15 février 1952 : Conférence de M. le professeur Poldini sur la prospection des sous-sols.

29 février 1952 : Conférence de M. le professeur Mercier sur quelques aspects des ultra-sons.

18 mars 1952 : Conférence du directeur de notre Ecole polytechnique, M. Stucky, sur les barrages du Châtelot, du Mauvoisin et de la Grande Dixence.

26 avril 1952 : Visite des nouvelles installations et du stade de la Pontaise.

10 mai 1952 : Conférence de M. l'ingénieur-général Nicolau, directeur de l'Institut supérieur des matériaux et de la construction mécanique à Paris, sur la formation professionnelle des ingénieurs mécaniciens constructeurs.

14 mai 1952 : Visite des usines de la Société d'instruments de physique, à Genève.

Nous devons réitérer ici nos remerciements aux nombreux conférenciers et aux entreprises qui ont bien voulu montrer l'intérêt et l'estime dans lesquels ils tiennent nos associations.

Possibilités de travail, placement et chômage

Nous avons, cette année encore, versé notre subside ordinaire de 100 fr. au Service technique suisse de placement.

Notre délégué, M. Edouard Meystre, nous communique qu'aucun fait saillant ne s'est produit dans l'activité de cet organisme.

Nous recommandons néanmoins ce Service à nos membres et vous donnons sa nouvelle adresse : Lutherstrasse 14, Zurich.

Relations avec les autres associations suisses

Nous entretenons toujours d'excellentes relations avec la S. V. I. A. et avec le groupement vaudois de la G. E. P.

Nous leur exprimons ici notre reconnaissance, en particulier à leurs actifs et dévoués présidents, M. Loup, architecte — qui vient de céder son fauteuil présidentiel à M. Burdet, ingénieur — et M. Petitpierre, ingénieur, pour leur esprit de collaboration.

Conformément à la tradition, votre comité s'est fait représenter à l'assemblée générale de l'Association suisse des électriciens (A. S. E.) et à l'Union des centrales suisses d'électricité (U. C. S.).

Propagande

La situation internationale ne se prête malheureusement pas à la création de nouvelles associations, notamment en Grèce ou en Egypte, ceci malgré l'augmentation du nombre de nos anciens élèves dans ces pays.

Votre comité saisit toutes les occasions de rester en contact avec ces camarades, même s'il n'y a pas possibilité de les grouper.

Emploi des fonds de l'Association

Conformément à la décision prise par l'Assemblée générale ordinaire du 2 juin 1951, votre comité a mis à la disposition de notre Ecole, par l'intermédiaire du Département de l'instruction publique, les montants nécessaires aux divers prix des anciens élèves.

Le prix de 50 fr., attribué pour la première fois aux géomètres, a été décerné le 1^{er} mai écoulé à M. Marcel Chevaux.

Le prix pour les architectes, de 100 fr., a été attribué à M. Jean-Jacques Bois de la Tour.

Le prix pour les ingénieurs, de 200 fr., a été attribué à M. Angelo Germano, ingénieur chimiste.

Centenaire de la fondation de l'Ecole polytechnique de Lausanne

Les fêtes du Centenaire se dérouleront en juin 1953 à Lausanne, suivant le programme provisoire suivant :

Jeudi : Matin, réception des participants ; après-midi, réunion des volées des anciens élèves, visite des laboratoires, puis souper par volée. Réception des invités officiels. — *Vendredi* : Journée officielle. Matin, cérémonie à 10 h., discours officiels, réception des « adresses », etc. ; midi, déjeuner (sans les dames) ; après-midi, excursion sur le lac ; soir, grand dîner de tous les participants (avec les dames). — *Samedi* : Réunion avec une grande conférence, remise des doctorats *honoris causa* ; midi, déjeuner libre ; après-midi, garden-party à l'Ecole polytechnique. — *Dimanche* (évent. lundi) : Excursions techniques organisées par l'A³.

Pour l'organisation des manifestations, la Direction de l'Ecole a constitué diverses commissions, dont celle des rencontres amicales et des excursions intéresse particulièrement notre société. Elle est présidée par M. le professeur Henri Benoit et a comme membre M. Adrien Robert, délégué de l'A³.

Cette commission a établi une liste des membres de l'A³, auxquels il sera demandé aide pour l'organisation des réunions de volées. D'ores et déjà, chaque sociétaire est invité à indiquer à cette commission les noms des camarades qui ne sont pas membres de l'A³ et dont ils connaissent les adresses.

C'est en outre à cette commission qu'est dévolu le soin de préparer les excursions qui auront lieu le dimanche ou le lundi. A cet effet, il est prévu de visiter les grands travaux qui se font actuellement dans notre pays.

* * *

Arrivés au terme de leur mission, tous les membres du comité mettent leur mandat à disposition de l'assemblée.

Vous me permettrez d'adresser à tous mes collègues du comité, particulièrement à M. H. Benoit, vice-président, à M. Vallotton, secrétaire, à M. Schnitzler, caissier, ma grande reconnaissance pour tout le travail accompli et pour la collaboration précieuse qu'ils n'ont cessé de donner au président.

Le comité.

Lausanne, le 24 mai 1952.

L'assemblée générale du 24 mai 1952 a approuvé les rapports du comité, du caissier et des vérificateurs des comptes. Elle a confirmé les mandats des membres du comité, dont la composition est donnée ci-dessous, avec celle des diverses associations.

Composition des comités de l'A³E²PL

Comité central (1952)

Président : *André Mairesse*, directeur-secr. gén. Compagnie de Fives-Lille, 7, rue Montalivet, Paris 8^e. — *Alfred Stucky*, directeur de l'E. P. U. L., 28 ch. Languedoc, Lausanne ; *Adrien Robert*, ingénieur chimiste, 17, route A-Fauquex, Lausanne ; *Daniel Gaden*, directeur Ateliers des Charmilles, 15, route Florissant, Genève ; *Pierre Dutoit*, directeur Ciba, En Brin, Monthey ; *Ernest Bussy*, directeur Forces de Joux, 8, ch. de Pré-Fleuri, Lausanne ; *Robert Thomann*, directeur Sulzer frères, Winterthour ; *Marcel Puig*, directeur bureau Paris des Forges et Ateliers de Jeumont, 98, rue Pierre Demours, Paris 17^e ; *Henri Meyer*, représentant Escher-Wyss, 71, boul. Malesherbes, Paris 8^e ; *Maurice Lavenex*, ingénieur, 126, av. Paul-Deschanel, Bruxelles III ; *Robert Barrelet*, représentant d'usines, rue Auguste-Dante, Uccle-Bruxelles ; *Eduardo Madail*, Adm. Compagnie Uniao Fabril, 73, Estrada da Torre, Lisbonne N. ; *Joachim-Virgilio Preto*, entrepreneur, 98, rua da Prato, Lisbonne ; *Giorgio Corinaldi*, chef d'entreprises, 17, Via Fontana, Milan ; *Emma Mortara* (M^{lle}), 3, Via Vincenzo Monti, Milan.

Association suisse

Président : *Ernest Bussy*, directeur Compagnie Forces de Joux, 8, ch. Pré-Fleuri, Lausanne ; vice-président : *Henri Benoit*, professeur E. P. U. L., 129, av. de Cour, Lausanne ; secrétaire : *Alfred Vallotton*, géomètre, bur. 11, route de Lausanne, Renens ; caissier : *Emile Schnitzler*, chef-bibliothécaire E. P. U. L., 9, ch. Primerose, Lausanne ; *Emile Matthey*, chimiste cantonal, 24, av. Beaulieu, Lausanne ; *Jean Perret*, directeur Lausanne-Ouchy, 1, pl. Navigation, Lausanne ; *Alfred Stucky*, directeur de l'E. P. U. L., 28, ch. Languedoc, Lausanne.

Section Suisse orientale, Baden

Président : *André Dutoit*, ingénieur B. B. C., 43, Sonnenbergstr., Ennetbaden ; secrétaire : *Daniel Rochat*, ingénieur B. B. C., 522, Landstr., Nussbaumen (Arg.) ; trésorier : *Noël Meyste*, ingénieur B. B. C., 9, Bläsiistr., Zurich 49.

Groupe de Winterthour

Président : *Georges Maulaz*, ingénieur Sulzer, Ulrich Hegnerstr. 4, Winterthour.

Association française

Président : *Henri Meyer*, représentant Escher-Wyss, 71, boul. Malesherbes, Paris 8^e ; vice-président : *Henri Piuze*, 15, av. Ch.-Floquet, Saint-Maur (Seine) ; secrétaire : *Jean Pollet*, Compagnie mach. pneumatiques, 145, av. des Grésillons, Gennevilliers (Seine) ; trésorier : *Marguerite Kues-Dussaux* (M^{me}), rue Edouard-Branly 4, Issy-Les-Moulineaux (Seine) ; *Pierre Cuénod*, 6, boul. d'Inkermann, Neuilly-sur-Seine (Seine) ; *Jules Place*, 16, quai de Passy, Paris 16^e ; *Marcel Puig*, 98, rue Pierre Demours, Paris 17^e ; *Albert Villard*, 62, av. Théophile-Gautier, Paris 16^e.

Association belgo-luxembourgeoise

Président : *Maurice Lavenex*, 126, av. Paul-Deschanel, Bruxelles III ; secrétaire : *Alfred Klopfenstein*, 80, boul. Louis-Schmidt, Bruxelles IV ; trésorier : *Robert Barrelet*, représentant, rue Auguste-Dante, Uccle-Bruxelles.

Association portugaise

Président : *Eduardo Madail*, 73, Estrada da Torre, Lisbonne N. ; secrétaire : *Joachim-Virgilio Preto*, 98, rua da Prato, Lisbonne ; trésorier : *Antonio de Bandeira* (Porto Covo), 26, rua da Carmo, Lisbonne.

Association italienne

Président : *Giorgio Corinaldi*, 17, via Fontana, Milan ; secrétaire : *Claudio Foa*, 2, Via dei Cybo, Milan ; *Alfredo Manfredini*, 1, Piazza Tricolore, Milan ; *Emma Mortara* (M^{lle}), 3, Via Vincenzo Monti, Milan ; *Vittorio Grandonico*, 71, Viale Romagna, Milan ; *Renato Della Torre*, 11, via Canova, Milan.

LES CONGRÈS

Association suisse des ingénieurs-conseils

L'Association suisse des ingénieurs-conseils (A. S. I. C.) a tenu son assemblée générale annuelle vendredi 13 juin, à Neuchâtel.

L'assemblée a réélu pour une nouvelle période de deux ans son président, M. Paul Kipfer, ingénieur-conseil à Berne. D'autre part, deux membres du comité, M. W. Groebli, ing. à Zurich et M. G. Gruner, ing. à Bâle, dont le mandat était

échu, ont été remplacés par M. M. Bärlocher, ing. à Zurich et M. Ph. Stahel, ing. à Bâle.

Les fonctions de secrétaire, qui étaient exercées par M. W. Naegli, ing. à Winterthour, seront assumées par M. J. Schneider, ing. à Berne.

L'assemblée a examiné en particulier les possibilités de travail avec l'étranger, ainsi que les questions du registre des ingénieurs, architectes et techniciens.

Samedi 14 juin, les participants ont visité l'usine du Châtelot sur le Doubs dont la centrale ainsi que le barrage se trouvent actuellement dans un stade de construction très intéressant. Ils ont eu aussi l'occasion d'admirer les travaux routiers remarquables exécutés par le canton de Neuchâtel, en particulier la route qui borde le lac en direction de Saint-Blaise, ainsi que la route de la Vue des Alpes.

STS

SCHWEIZER. TECHNISCHE STELLENVERMITTLUNG
SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT
SERVIZIO TECNICO SVIZZERO DI COLLOCAMENTO
SWISS TECHNICAL SERVICE OF EMPLOYMENT

ZÜRICH, Lutherstrasse 14 (près Stauffacherplatz)

Tél. (051) 23 54 26 — Télégr. : STSINGENIEUR ZÜRICH

Emplois vacants :

Section industrielle

- 353. *Technicien*. Mécanique générale. Suisse centrale.
 - 355. *Dessinateur*. Installations sanitaires. Zurich.
 - 357. *Dessinateur*. Schémas électriques. Nord-ouest de la Suisse.
 - 359. *Jeune technicien*. Zurich.
 - 361. *Techniciens mécaniciens* ou *dessinateurs*. Suisse orientale.
 - 363. *Ingénieur mécanicien* ou *technicien*. Suisse orientale.
 - 365. *Ingénieur électricien*. Projets d'usines de force électrique ; en outre, *jeune technicien électricien*. Langue française. Entreprise électrique. Nord-ouest de la Suisse.
 - 367. *Technicien mécanicien*. Langues : allemand et français. Age : pas en dessus de 40 ans. Entreprise. Sud-ouest de la Suisse.
 - 369. *Technicien en chauffage*. Environs de Zurich.
- Sont pourvus les numéros, de 1950 : 365, 395, 493, 540 ; de 1951 : 93, 181, 247, 301, 303, 431, 505, 539, 555, 565, 613, 609, 649, 669, 681, 701, 721, 811, 833, 839, 871 ; de 1952 : 33, 73, 105, 225.

(Suite page 11 des annonces).

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.

NOUVEAUTÉS - INFORMATIONS DIVERSES

Installation de télécommande et télémessure pour le réseau des tramways et trolleybus de Lucerne

(Voir photographie page couverture.)

Les Services d'électricité de la ville de Lucerne viennent d'installer, pour la commande des sous-stations de redresseurs réparties sur leur réseau de tramways et trolleybus, une installation combinée de télécommande, télémessure et télécommunication. La photographie de droite montre l'émetteur de la sous-station de redresseurs souterraine de la Toeferstrasse, alors que la photo de gauche représente les récepteurs de télémessure et l'émetteur de télécommande de la sous-station principale de Steghof.

La transmission entre Steghof et Toeferstrasse a lieu par une ligne bifilaire sur différentes bandes de fréquences. Ainsi, la fréquence de 150 Hz est réservée à la transmission d'ordres (commande à distance des différents interrupteurs), une bande de fréquences de 0 à 80 Hz pour l'appel téléphonique, de 300 à 2700 Hz pour la conversation téléphonique et une bande de 2900 à 3800 Hz pour la transmission de 4 valeurs de mesures différentes ; un canal étant encore tenu en réserve. Les 4 mesures prévues sont :

- 1) Mesure du courant du réseau des trams.
- 2) Mesure du courant du réseau des trolleybus.
- 3) Mesure de l'énergie du redresseur 1.
- 4) Mesure de l'énergie du redresseur 2.

Cette installation a été livrée par Landis & Gyr S. A., Zoug.